



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Tenue et l'équipement des gardes champêtres territoriaux - police rurale

Question au Gouvernement n° 1000

Texte de la question

ATTAQUES DE LOUPS

Mme la présidente. La parole est à M. Daniel Grenon.

M. Daniel Grenon. La peur du loup est une peur ancestrale de l'homme, qui a mis des siècles à s'en débarrasser. En France, ce n'est que dans les années 1930 qu'il a enfin disparu – c'était avant l'apparition des écologistes.

Depuis 1979, le loup bénéficie d'un statut de protection absolue,...

M. Antoine Léaument. Certains loups sont entrés dans Paris !

M. Daniel Grenon. ...statut que, récemment, la France n'a pas voulu remettre en cause. Au nom de la conservation de la vie sauvage, le loup a été réintroduit en France, y compris des races qui n'ont historiquement jamais peuplé la France. (*Mme Sophia Chikirou s'exclame.*) Souhaite-t-on un retour à la vie sauvage ?

Hors de danger d'extinction, ils se sont multipliés dans cinquante départements français, causant 4 277 attaques en 2022. Il y a quelques semaines, dans l'Yonne, ils se sont attaqués à un taureau de plus d'une tonne, malgré chiens et clôtures.

Les mesures prévues dans le cadre du plan Loup sont nettement insuffisantes. Certains préfets autorisent les tirs de défense. Hélas, les décisions préfectorales sont contestées par des associations et le plus souvent invalidées par les tribunaux. Même les tirs d'effarouchement non létaux peuvent être interdits, au motif qu'ils peuvent perturber la gestation des louves !

En préférant le loup au mouton, les écologistes condamnent ces derniers à un élevage industriel en stabulation. Ils visent, à terme, la disparition de l'alimentation carnée, au profit de la viande artificielle de laboratoire. Nos éleveurs ne défendent pas seulement leur gagne-pain. Ils aiment leurs animaux et demandent juste à conserver leur mode de vie, mais ils vivent dans la crainte permanente d'une attaque.

Monsieur le ministre de l'agriculture, attendez-vous qu'une personne soit attaquée par un loup pour que la protection de la vie des éleveurs soit réellement placée au-dessus de celle des loups ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'écologie. Sachez tout d'abord que nous mesurons

pleinement la détresse des éleveurs français face aux attaques des loups.

Mme Émilie Bonnivard. Dites-le, alors ! Voilà vingt ans que cela dure !

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État. Nous sommes pleinement mobilisés, avec Marc Fesneau, pour trouver les solutions les plus pertinentes et les plus adaptées pour y faire face.

Mme Annie Genevard. Prenez position au niveau européen !

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État. Vous le savez, le loup est une espèce strictement protégée, revenue naturellement depuis l'Italie en 1992.

Mme Annie Genevard. Il faut changer cela !

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État. Notre priorité, avec Marc Fesneau, est de respecter nos engagements en matière de protection tout en permettant l'exercice de l'activité pastorale dans les meilleures conditions possibles.

M. Vincent Descoeur. Il faut gérer les effectifs !

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État. C'est ainsi que nous avons adopté en 2018 un plan d'action comportant des mesures de protection des troupeaux.

Mme Annie Genevard. Cela ne marche pas !

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État. Je pense notamment aux aides au gardiennage par les bergers à grande échelle, aux achats de clôtures, aux chiens de protection.

Vous avez insisté sur la politique de tir dérogatoire à l'interdiction de destruction. En 2022, 169 individus ont été prélevés sur un plafond de 174 loups autorisés,...

M. Pierre Cordier. C'est insuffisant !

Mme Bérangère Couillard, secrétaire d'État. ...ce qui correspond à la limite de 19 % de la population estimée. Depuis le début de l'année, 58 loups ont déjà été tués.

Je dois rappeler que ce n'est pas le loup que nous devons réguler, mais bien les attaques contre les troupeaux. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et RN.*) Le Gouvernement a lancé l'élaboration du futur plan national d'action pour la période 2024-2029, qui est fondé sur une concertation, car nous souhaitons, nous aussi, des mesures toujours plus efficaces.

Nous allons avoir des échanges, bien entendu, avec les organisations professionnelles agricoles et les associations de protection de l'environnement, et je souhaite que ce travail aboutisse à des solutions équilibrées pour concilier les intérêts de chacun sans les opposer, comme vous le faites.

Notre priorité est de simplifier la vie des éleveurs, dont nous connaissons les attentes.

M. Maxime Minot. Aucun applaudissement de la « majo » : ça veut tout dire !

Mme la présidente. La parole est à M. Daniel Grenon.

M. Daniel Grenon. Dans les années 1930, 40 millions d'habitants peuplaient le territoire. Aujourd'hui, nous sommes près de 70 millions. Reste-t-il assez de place pour les loups ? La France ne s'est pas étendue !

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Grenon](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1000

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 juin 2023